



Déclaration FSU CDEN du 25 février 2016

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Dans la République française, l'école occupe une place particulière. Historiquement au coeur du projet républicain, cette école aujourd'hui est au coeur de notre société. En témoigne le fait que, lorsque la société va mal comme c'est le cas aujourd'hui en Europe, en France et en Eure-et-Loir, toute la société se tourne vers l'école et se propose d'avoir des idées sur l'école. Que de pression mais aussi d'ambitions pour l'école de la République ! La FSU partage et défend cette volonté de développer un service public d'éducation de qualité pour toutes et tous. Mais encore faut-il se donner les moyens de ses ambitions, sans quoi les grandes idées, à force de sonner creux, ne résonnent plus du tout !

Qu'en sera-t-il en Eure-et-Loir à la rentrée 2016, an IV de la refondation de l'école ?

Dans le premier degré, la dotation de 7 postes en plus pour notre département malgré une prévision de 352 élèves en moins, est liée à l'allocation progressive des moyens mise en place par le ministère et entend soutenir les priorités ministérielles pour le primaire.

Mais ces 7 postes ne permettront pas de combler les besoins de moyens, ni les attentes des enseignants et des parents. D'après nos calculs, 120 postes manquent à l'appel pour notre département. Comment améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves et les conditions de travail des enseignants sans abaisser significativement les effectifs par classe c'est-à-dire sans avoir diminué depuis 2011 les seuils d'ouverture ? La rentrée 2016 telle qu'elle est prévue à ce jour, malgré la dotation positive, se traduirait par 30 fermetures pour 19 ouvertures et 3 postes à destination de l'accueil des moins de trois ans. C'est pourquoi nous proposerons un vœu au CDEN demandant l'abaissement de ces seuils d'ouverture de classe, car l'amélioration du taux d'encadrement est un élément clé de l'amélioration de la réussite de toutes et de tous les élèves.

Dans les collèges, la rentrée 2016 s'annonce également décevante malgré tous les efforts déployés par la ministre et ses représentants pour vanter une réforme du collège qui elle aussi n'est pas à la hauteur de ses ambitions. Comment croire que l'appauvrissement de la carte des langues ou l'imposition de pratiques interdisciplinaires permettront de réduire l'échec et les inégalités au collège ? Mais ce n'est pas seulement cela que les personnels d'enseignement et d'éducation retiendront de cette rentrée 2016 telle qu'elle se dessine. C'est aussi et surtout la hausse des effectifs dans leur classe. Car en plus d'être mal pensée et imposée autoritairement, cette réforme a été mal chiffrée. Pour l'Eure-et-Loir, il faut, avec la réforme, 32 postes en plus pour maintenir à la rentrée 2016 les effectifs par classe de la rentrée 2015. Avec 1 poste en moins, on comprend vite pourquoi la rentrée 2016 dans les collèges d'Eure-et-Loir, va se traduire par la fermeture de 28 divisions pour simplement 8 ouvertures, soit un solde de moins 20 classes pour un nombre d'élèves similaire (+4 de prévision à prévision). Les

10% de temps de dédoublement prévu par la réforme sont totalement insuffisants face à l'alourdissement des effectifs.

Pour parvenir à réduire l'échec scolaire au collège, en plus de l'amélioration du taux d'encadrement évoqué précédemment, l'autre levier retenu et validé par la communauté scientifique, est le développement de la mixité sociale, donc le travail sur la sectorisation des collèges. Avec le projet de fermeture du site actuel du collège Jean-Moulin de Chartres, une re-sectorisation se prépare sur l'agglomération chartraine. Mais n'est-elle pas déjà faîte par le Conseil Départemental, tout seul, dans son coin, lorsque celui-ci publie des appels d'offre pour la réalisation de travaux d'extension dans les collèges Soutine et Mathurin-Régnier ? Et cette nouvelle sectorisation ne va-t-elle pas, comme à Dreux à la fermeture du collège Paul-Fort il y a quelques années, davantage augmenter la ségrégation sociale entre les collèges plutôt que favoriser la mixité sociale ? Ce chantier de la sectorisation doit donc être entamé en associant largement l'ensemble de la communauté éducative. Et les secteurs de Chateaudun à travers le devenir du collège Anatole-France comme celui du Perche autour du collège d'Authon doivent retenir également notre attention. Ce chantier, qui est celui de la lutte contre les inégalités sociales et donc en faveur de la réussite scolaire de toutes et tous, à la différence de celui des effectifs par classe, ne coûte pas cher financièrement. Pas possible de se cacher ici derrière l'idéologie austéritaire. Nous ne voyons donc aucun obstacle à ce que ce chantier soit mené à son terme dans le respect du principe de mixité sociale, principe désormais adopté par le ministère de l'Education Nationale.

Pour finir, nous tenons à dénoncer ici les propos du maire de Lèves, conseiller départemental qui, dans l'édito du 26 janvier 2016 de son bulletin municipal, a qualifié le collège Jean-Macé de Mainvilliers de « menace » pour les élèves qui y sont scolarisés. Ces propos sont inadmissibles car ils stigmatisent les élèves, leurs familles et les personnels de ce collège. Ils ont été reçus comme une véritable agression.

Ils prouvent combien reste d'actualité le combat en faveur d'un service public d'éducation délivrant une culture commune de haut niveau pour toutes et tous. La FSU a participé et continue de participer activement à ce combat en n'hésitant pas à solliciter l'engagement actif de tous les membres de la communauté éducative. Ainsi, nous avons lutté pour le maintien d'une implantation des CIO dans tout le département. Aujourd'hui, nous vous demandons que la question de l'avenir des locaux occupés par ces CIO, qui relèvent tous désormais de l'Etat, soit éclaircie.

Hier aussi, nous avons défendu l'opération nationale collège au cinéma lorsque le Conseil Départemental décidait d'en supprimer le financement. Aujourd'hui, nous demandons au Conseil Départemental de financer à nouveau cette opération que l'Education Nationale essaye de relancer dans notre département où les élèves vont au cinéma à l'école, au lycée mais pas au collège.

Nous comptons sur votre engagement.